

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département du Bas-Rhin**  
**Arrondissement de SAVERNE**  
**COMMUNE DE DOSSENHEIM-SUR-ZINSEL**  
**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers : 15

Nombre de conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 12

**SEANCE du 25 novembre 2021**

Sous la présidence de M. Fabrice ENSMINGER, Maire,

**Présents :**

M. Cédric MARCHAL, Mme Catherine HAEFFNER, M. Didier CARMAUX, Mme Heidi GRAN, adjoints au maire,

Mme Claudine KISTER, M. Claude FUCHS, Mme Audrey EPPINGER, Mme Valérie KLEIN, Mme Elodie WEBER, M. Thierry MULLER, M. Gérald EISENECKER, conseillers municipaux.

**Absents excusés :**

M. Christophe BILGER

M. Edgar GING

Mme Patricia REBMANN qui a donné pouvoir à Mme Heidi GRAN

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du rapport de la CLECT
2. Restauration du Refuge fortifié : choix de l'AMO
3. Divers

## 2021-11-25 § 1. Approbation du rapport de la CLECT

**Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**  
**portant sur l'évaluation des charges transférées**  
**dans le cadre du transfert à la Communauté de Communes des compétences**  
**« Création, entretien et exploitation des infrastructures de recharge de véhicules électriques**  
**(IRVE) » et « Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du**  
**code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code »**

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'alinéa 7 du IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 7 octobre 2021,

### Le Conseil municipal décide à l'unanimité

- **d'APPROUVER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 7 octobre 2021, portant sur l'évaluation des charges transférées dans le cadre du transfert à la Communauté de Communes des compétences :
  - *Création, entretien et exploitation des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE)*
  - *Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code*
- **de CHARGER** le Maire de notifier cette délibération à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

## 2021-11-25 § 2. Restauration du refuge fortifié : choix de l'AMO

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 04 novembre 2021, il a été décidé d'opter pour le projet de réhabilitation du bâti existant qui vise à valoriser le patrimoine du 18<sup>ème</sup> siècle.

Afin de mener à bien cette opération, il propose de missionner un Assistant au Maître d'ouvrage (AMO) pour réaliser la passation du contrat de maîtrise d'œuvre,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

- décide d'approuver le devis de rémunération de l'AMO pour un montant de 5 180 € HT.
- adopte le plan de financement tel que présenté ci-dessous,
- autorise le Maire à solliciter la subvention relative au plan de soutien à l'investissement Plan Avenir Montagne.

Dépenses	Montant	Recettes	Subvention attendue	Montant
Frais d'études	300 000 €	Plan Avenir Montagne	80%	800 000 €
Travaux (Patrimoine)	650 000 €			
Sécurité routière (Aménagement)	50 000 €	Fonds propres	20%	200 000 €
<b>Total</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 000 000 €</b>
Option scénographie	150 000 €			

### 2021-11-25 § 3. Divers

#### 1/ Acquisition de terrains

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'acquérir les parcelles :

#### COMMUNE DE DOSSENHEIM SUR ZINSEL

Section R, n°323, lieu-dit « Tal » de 20 ares

Section R, n°324, lieu-dit « Tal » de 20 ares

**situées sur le ban d'Ernolsheim Lès Saverne** au prix de 23 € (Vingt-trois euros) l'are appartenant à M. Jeannot SCHNELL, demeurant 21 rue de la Zinsel à ERNOLSHEIM LES SAVERNE;

demande que l'acte définitif authentifiant **ces acquisitions soient passés sous forme d'acte notarié.**

#### 2/ Vente de terrain

En vue de la prochaine vente de l'ancien Restaurant Au Soleil, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- de vendre au futur acquéreur M. Claude LAMBERT, 2 places de parking soit environ 30 m2 (surface définitive après arpentage) au prix de 10 000 € l'are.
- demande que l'acte définitif authentifiant cette vente soit passé sous forme d'acte notarié.

#### 3/ Bons cadeaux

Le Conseil Municipal, après concertation, à l'unanimité, décide d'offrir des bons cadeaux d'une valeur totale de 1 050 € à tous les agents communaux.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2021.

#### **4/ Budget**

M. Cédric MARCHAL, adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le résultat du budget à fin novembre ainsi que les dépenses et recettes qui sont à prévoir avant la fin de l'année.

#### **5/ Fête des aînés**

En raison de la situation sanitaire actuelle, le Conseil Municipal, après délibération,

décide avec 7 voix pour, 4 voix contre et une abstention de reporter la fête des aînés au 27 mars 2022.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance à 22h30.**

Dossenheim-sur-Zinsel, le 25 novembre 2021

Le Maire,  
Fabrice ENSMINGER

